

ANNEXE 1 à la Circulaire 2020-003 (03.01.61.02)

**MISE À JOUR 2020-2021 DU FORMULAIRE DU BUDGET DÉTAILLÉ RR-446
LISTE DES PRINCIPALES MODIFICATIONS**

Page	Statut¹	Titre de la page	Explications
	A	Commentaires généraux	Ajout d'une page d'explications qui donne des informations générales pour la production du budget détaillé (formulaire RR-446).
100-00	M	État des résultats prévisionnels	<p>Ajout d'une mention préciser à la ligne 12 « Médicaments » pour avoir les mêmes informations sur les antinéoplasiques que dans le rapport trimestriel.</p> <p>Ajout d'une mention préciser aux lignes 9 « Autres revenus » et 25 « Autres charges » pour recueillir de l'information supplémentaire.</p> <p>Ajout d'une mention préciser aux lignes 27 « Sous-total » et 28 « Mesures de redressement non approuvées » pour recueillir de l'information supplémentaire sur le résultat prévu et le plan d'équilibre budgétaire, le cas échéant.</p>
100-02	M	État des surplus (déficits) cumulés - État des résultats sommaire - activités accessoires	<p>Retrait de la mention « prévisible » de la ligne 10. Il est par défaut entendu que toutes les données du budget détaillé (formulaire RR-446) sont des prévisions.</p> <p>Ajout d'une mention préciser aux lignes 5 « Transferts interétablissements », 7 « Redressements » et 15 « Revenus accessoires comptabilisés aux activités principales et au fonds d'immobilisations » pour recueillir de l'information supplémentaire.</p> <p>Retrait de toute la section « Informations annuelles prospectives sur certaines charges non récurrentes », soit les lignes 16 à 19 de 2019-2020. Cette section avait été ajoutée lors de la fusion des établissements pour voir l'impact financier de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales.</p>
100-04	M	Variations dues aux immobilisations, aux stocks de fournitures et aux frais payés d'avance	<p>Fusion des lignes 3 « (Gain)/Perte sur dispositions » et 4 « Produits sur dispositions » en une seule intitulée « Dispositions ». La ligne 4 devient non disponible à la saisie.</p> <p>Modification du libellé de la ligne 6 pour « Redressement des immobilisations ».</p>
100-04	M	Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI)	Retrait de la section PARI au complet, soit les lignes 13 à 16 de 2019-2020.
100-04	M	Dépenses de transfert - Fonds d'exploitation	<p>Retrait de la mention « Cliniques réseau » à la ligne 13.</p> <p>Ajout de la ligne « Organismes communautaires » à la ligne 17.</p>
100-08	M	Subventions MSSS - Informations complémentaires	Ajout de plusieurs lignes et modifications des libellés pour avoir la même information qu'au rapport trimestriel.
200-00 à 200-03	M	Coûts directs bruts par centre d'activités	<p>Modification du libellé du c/a 5980 - Soutien professionnel dans les groupes de médecine de famille et les groupes de médecine de famille-réseau.</p> <p>Ouverture à la saisie de la colonne 1 pour le c/a 6570 - Aire ouverte.</p> <p>Modification du libellé du c/a 7160 - Ergothérapie et physiothérapie à domicile et autres en CLSC.</p>

ANNEXE 1 à la Circulaire 2020-003 (03.01.61.02)

**MISE À JOUR 2020-2021 DU FORMULAIRE DU BUDGET DÉTAILLÉ RR-446
LISTE DES PRINCIPALES MODIFICATIONS**

			Ajout du nouveau c/a 7940 - Services d'aides techniques. La colonne 1 est barrée à la saisie puisqu'il s'agit d'un nouveau c/a pour 2020-2021 et qu'aucun report de la page 650 du rapport financier annuel (formulaire AS-471) ne peut donc être effectué à cet égard.
201-00 à 201-03	M	Heures travaillées par centre d'activités	<p>Modification du libellé du c/a 5980 - Soutien professionnel dans les groupes de médecine de famille et les groupes de médecine de famille-réseau.</p> <p>Ouverture à la saisie de la colonne 1 pour le c/a 6570 - Aire ouverte.</p> <p>Modification du libellé du c/a 7160 - Ergothérapie et physiothérapie à domicile et autres en CLSC.</p> <p>Ajout du nouveau c/a 7940 - Services d'aides techniques. La colonne 1 est barrée à la saisie puisqu'il s'agit d'un nouveau c/a pour 2020-2021 et qu'aucun report de la page 650 du rapport financier annuel (formulaire AS-471) ne peut donc être effectué à cet égard.</p>
202-00 à 202-04	M	Informations complémentaires détaillées par centre d'activités	<p>Modification du libellé du c/a 5980 - Soutien professionnel dans les groupes de médecine de famille et les groupes de médecine de famille-réseau</p> <p>Modification du libellé du c/a 7160 - Ergothérapie et physiothérapie à domicile et autres en CLSC.</p> <p>Ajout du nouveau c/a 7940 - Services d'aides techniques.</p>
203-00	M	Informations complémentaires (masse salariale)	<p>Ajout de la ligne 2 « Temps supplémentaire ».</p> <p>Ajout de la ligne 3 « Sous-total salaires ».</p> <p>Retrait des colonnes « Réel au 31 mars 2017 » et « Réel au 31 mars 2018 ».</p> <p>Fermeture à la saisie de la ligne 25, puisque l'information se retrouve maintenant à la nouvelle ligne 2.</p>
203-01	A	Coûts des disparités régionales	Ajout d'une nouvelle page détaillant les coûts liés aux disparités régionales.
204-00	M	Financement MSSS, variation des revenus reportés, charges non réparties	Ajout d'une mention « Autres (préciser P990) » aux lignes 17 et 29. Ces lignes anciennement complétées entièrement (libellé et montant) par les établissements servent exclusivement, à compter de 2020-2021, à la saisie de montants « Autres » requérant une précision à P990.
204-01	M	Financement MSSS (montants alloués)	<p>Fermeture à la saisie des lignes 1 « Dialyse », 2 « Électrophysiologie », 3 « Fonctionnement nouvelles installations », 4 « Hémato-oncologie », 11 « Projet LEAN » et 16 « Chirurgie d'un jour », car l'information n'est plus requise.</p> <p>Ouverture à la saisie des lignes 35 à 42 pour la présentation des différents comptes à recevoir du MSSS en lien avec certaines enveloppes de financement.</p>
204-02	M	Sommaire du financement MSSS	<p>Fermeture à la saisie de la ligne 2 « Rectificatifs post-budgétaires », puisqu'elle est réservée aux établissements privés conventionnés.</p> <p>Ajout d'une mention préciser à la ligne 9 « Subventions MSSS » pour avoir de l'information sur les subventions données par le MSSS dans le cadre du dossier des stationnements.</p>

ANNEXE 1 à la Circulaire 2020-003 (03.01.61.02)

**MISE À JOUR 2020-2021 DU FORMULAIRE DU BUDGET DÉTAILLÉ RR-446
LISTE DES PRINCIPALES MODIFICATIONS**

			<p>Ajout d'une mention préciser aux lignes 7 et 12 « Comptes à fins déterminées » pour recueillir de l'information supplémentaire.</p> <p>Fermeture à la saisie de la colonne 1, ligne 10 « Subvention à recevoir – Avantages sociaux futurs », puisqu'aucune donnée ne doit être inscrite à cette ligne.</p>
300-00 à 300-04	M	Unités de mesure A par centre d'activités	<p>Ajout des c/a suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5921 « Intervention de crise dans le milieu 24/7 – Services sociaux généraux », avec son unité de mesure : l'intervention; • 5922 « Intervention et suivi de crise – Santé mentale », avec son unité de mesure : l'intervention. • 6541 « Services dentaires préventifs – SPUB » avec son unité de mesure : l'application topique de fluorures ou d'agents de scellement pondérés. • 6785 « Médecine nucléaire » avec son unité de mesure : l'unité technique provinciale. • 6831 « Radiologie générale » avec son unité de mesure : l'unité technique provinciale. • 6832 « Ultrasonographie » avec son unité de mesure : l'unité technique provinciale. • 6833 « Mammographie » avec son unité de mesure : l'unité technique provinciale. • 6834 « Tomodensitométrie » avec son unité de mesure : l'unité technique provinciale. • 6835 « Résonance magnétique » avec son unité de mesure : l'unité technique provinciale. • 6837 « Lithotripsie » avec son unité de mesure : l'unité technique provinciale. <p>Suppression de l'unité de mesure du c/a 6540.</p> <p>Modification de l'unité de mesure du c/a 8090 pour le jour présence.</p>
301-00 à 301-04	M	Unités de mesure B par centre d'activités	<p>Ajout des centres d'activités suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4131 « Maladies infectieuses à déclaration obligatoire, signalements et éclosions », avec son unité de mesure : l'utilisateur ; • 4133 « Prévention ITSS », avec son unité de mesure : l'utilisateur; • 5921 « Intervention de crise dans le milieu 24/7 – Services sociaux généraux », avec son unité de mesure : l'utilisateur; • 5922 « Intervention et suivi de crise – Santé mentale », avec son unité de mesure : l'utilisateur. • 6541 « Services dentaires préventifs – SPUB » avec son unité de mesure : l'utilisateur suivi. • 6785 « Médecine nucléaire » avec son unité de mesure : la procédure. • 7940 « Services d'aides techniques » avec son unité de mesure : l'utilisateur <p>Ouverture à la saisie de la colonne 1 pour le c/a 6570 - Aire ouverte.</p>

**MISE À JOUR 2020-2021 DU FORMULAIRE DU BUDGET DÉTAILLÉ RR-446
LISTE DES PRINCIPALES MODIFICATIONS**

			Modification du libellé du c/a 7160 - Ergothérapie et physiothérapie à domicile et autres en CLSC.
			Suppression de l'unité de mesure du c/a 6540.
			Modification de l'unité de mesure du c/a 8090 pour l'admission.
990-00	M	Notes	Ajout de mentions de tous les endroits où l'établissement doit donner de l'information détaillée, si une donnée est inscrite à une ligne particulière.
			Ajout de modèles de notes.